

# ACCOMPAGNEMENT VAE



## OBJECTIF

Apporter une aide méthodologique au candidat à la VAE pour élaborer son dossier, ainsi que pour le préparer à l'entretien avec le jury, et le cas échéant l'accompagner à la mise en situation professionnelle.

L'accompagnement à la VAE vise un double objectif :

- Guider à la formalisation d'une expérience en adéquation avec la certification visée :
  - S'approprier la méthode d'explicitation des activités
  - Faciliter l'expression écrite et orale du candidat
  - Préparer l'entretien avec le jury
  - Prendre conscience de ses savoirs et savoir-faire par un travail de mise à distance
- Acquérir une capacité réflexive mobilisable en tout contexte.

## DURÉE

Durée : 20 à 40 heures adaptées en fonction des besoins et des financements

## RESULTATS ATTENDUS

- Acquisition d'une plus grande fluidité rédactionnelle
- Enrichissement du vocabulaire professionnel à l'écrit comme à l'oral
- Maîtrise des compétences professionnelles et aptitudes à trouver des ressources pour les conserver dans le temps
- Écriture du livret dans le respect des critères du certificateur
- Savoir se présenter et savoir communiquer sur ses propres expériences face au jury
- Renforcer la confiance en soi

## ORGANISATION

Il est possible de planifier des **séances de travail en centre ou bien à distance, en fonction du lieu de résidence du bénéficiaire.**

## PRÉ-REQUIS

Toute personne ayant reçu la notification de recevabilité pour le diplôme visé.

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Renseignements et documentations sont disponibles en appelant Marielle LOUIS au 01 64 10 26 30

Inscription possible via [moncompteformation.gouv.fr](https://moncompteformation.gouv.fr)

**Délai de mise en oeuvre** : 30 jours maximum après l'accord financier

## PROGRAMME

- Étude du référentiel
- Identification des expériences significatives
- Mise en relation avec les compétences associées
- Accompagnement à la rédaction du dossier
- Préparation à l'oral du jury

## TARIF ET FINANCEMENT

Sur devis.

Différents financements sont possibles :

- Compte Personnel de Formation (CPF),
- Plan de Développement des Compétences.

## POINTS FORTS DU COS CRPF

- Une expérience reconnue en matière d'accompagnement de tous les publics
- Une équipe de consultants expérimentés issus de champs disciplinaires variés
- Des outils et ressources adaptés au public pouvant être dématérialisés

# CONTENU

## Étape 1 : L'entretien d'accueil

- Recueil de votre demande
- Explication de la démarche, du processus de la VAE (vérification du ciblage du diplôme, étapes et objectifs intermédiaires, points de vigilance, outils utilisés)
- Co-évaluation de la qualité et du volume de travail attendue par les certificateurs (définition du rythme de travail, identification des facilitateurs humains et matériels)
- Formalisation de l'alliance de travail
- Contractualisation

## Étape 2 : Le soutien à la construction du livret de VAE

- Analyse du parcours professionnel et extra-professionnel
- Appropriation du référentiel de certification
- Analyse du livret de la VAE
- Détermination des activités en relation avec le référentiel de certification et identification des apports possibles (stage, enrichissement du poste de travail, lectures complémentaires...)
- Choix personnalisé de la stratégie de construction du livret de VAE (CV, LM, descriptif de la structure, du poste et des activités)
- Sélection des activités les plus pertinentes
- Description orale d'une première activité (Entretien d'explicitation, méthode SOSIE...) puis rédaction accompagnée (relecture de la production écrite, commentaires, échanges par entretiens téléphoniques et courriels...)
- Recherches des indices et preuves reliés à l'expérience choisie
- Appropriation de la démarche descriptive de l'activité par le candidat
- Choix et description des expériences suivantes en appliquant le même processus

## Étape 3 : La préparation au jury de VAE

- Relecture du dossier (vérification des indexations et de la structure)
- Travail sur des techniques de gestion du stress, élaboration des stratégies de la restitution orale (check-list des points-clés, des annexes...)
- Simulation de l'entretien de jury

## Étape 4 : L'entretien post-jury VAE

- Retour d'expérience/debrief sur l'entretien
- Actualisation du projet professionnel
- Axes d'amélioration et stratégies à mettre en place en cas de validation partielle

# ÉVALUATION

Évaluation de l'atteinte des objectifs fixés au moyen d'entretien défini dans le livret d'accompagnement.

# CERTIFICATION

- Le candidat peut valider partiellement ou totalement le diplôme.
- En cas de validation partielle, le candidat a la possibilité de valider la certification complète par la suite, par le biais de la formation ou d'un complément de dossier VAE.

## LIEUX DE LA FORMATION

**COS Melun**  
51 avenue Thiers  
77000 Melun

**COS Torcy**  
Villa Christophe - 31 avenue Jean Moulin,  
77200 Torcy

*Site accessible aux personnes à  
mobilité réduite.*

## CONTACT

**Marielle LOUIS**

Etablissement et service de préorientation,  
réadaptation professionnelle et de formation  
COS CRPF

Tél. : 01 64 10 26 30

Email : [mlouis@fondationcos.org](mailto:mlouis@fondationcos.org)



**Rejoignez-nous :**

Web : [www.cosformation.fr](http://www.cosformation.fr)  
[facebook.com/cos-crpf](https://facebook.com/cos-crpf)  
[linkedin.com/company/cos-crpf](https://linkedin.com/company/cos-crpf)

**Qualiopi**  
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification Qualiopi a été délivrée au  
titre des catégories d'actions suivantes :  
ACTIONS DE FORMATION | BILANS  
DE COMPÉTENCES | ACTIONS  
PERMETTANT DE VALIDER DES  
ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE